

JAURÈS ET LE MAROC

Rémi Fabre

30/06/2015

Jaurès s'est opposé entre 1903 et 1913 à l'établissement du protectorat français sur le Maroc. Au-delà du risque de conflit avec l'Allemagne sur ce sujet, il a critiqué, de plus en plus nettement, la politique de domination coloniale, et proposé de tendre la main aux forces de progrès au sein du monde musulman.

Dès le milieu des années 1890, Jaurès a tenté de définir une attitude des socialistes à l'égard des questions coloniales. En disciple de Jules Ferry, il saisit les enjeux pour la paix, mais pas encore celui du respect des peuples. De 1903 à 1912, la question marocaine le mobilise. Elle joue un rôle majeur dans son itinéraire politique et le conduit à l'anticolonialisme. Elle lui a également donné beaucoup d'espoir dans le règlement pacifique des conflits.

C'est dès 1903 que Jaurès s'intéresse au Maroc, à l'occasion des opérations militaires déclenchées contre des tribus nomades suite à la mort de 38 soldats français à El Mounyar. Jaurès pense qu'il y a un danger de conquête appuyée par un parti militaire. Il préfère défendre une « pénétration pacifique » de la France, consistant en la construction de routes, d'écoles, etc. Le gouvernement clame la légitime défense, et Jaurès reconnaît qu'il faut des mesures de répression. Il reconnaît également que malgré des abus, la colonisation de l'Algérie et de la Tunisie a eu des effets bénéfiques. Il change vite de position en découvrant les exactions militaires et les conséquences éventuelles sur les relations extérieures de la France.

Entre 1902 et 1904, sous l'égide du ministre des Affaires étrangères Delcassé, la France cherche l'aval du Royaume-Uni et de l'Italie pour la pénétration du Maroc. Jaurès est à cette époque vice-président de la chambre des députés et l'un des inspirateurs du gouvernement Combes. Il n'a pas cependant connaissance des traités secrets entre la France et l'Italie et entre la France et l'Espagne sur le partage des zones d'influence au Maroc et en Libye. L'accord de 1904 donne l'aval des Britanniques à la France pour son incursion au Maroc. Jaurès salue l'accord en ce qu'il représente un pas vers la paix en Europe, mais il a peur qu'il se fasse au détriment des Allemands. Enfin, il critique l'accord financier de 1904 entre le gouvernement et le sultan, obligeant ce dernier à augmenter les impôts de son peuple.

A l'occasion de la crise de Tanger, il souhaite une conférence internationale. Il change d'opinion par rapport à la politique de « pénétration pacifique », lui préférant l'internationalisation du Maroc, qui serait un laboratoire de l'entente entre les peuples. Il se réjouit de l'accord d'Algésiras de 1906. Cependant, il se dresse contre la reprise de la poussée conquérante de la France.

Dès 1907, des rébellions se déclenchent contre le sultan et les Français au nom de l'islam. En juillet de la même année, neuf ouvriers dont trois Français sont tués par une foule à Casablanca. En représailles, un navire bombarde la ville, ce qui fait près de 1500 morts. Des militaires débarquent et conquièrent les environs de Casablanca. Une guerre civile se poursuit et, finalement, le chef des rebelles Moulay Hafid est reconnu comme nouveau sultan. Jaurès s'indigne contre cette politique qui va à l'encontre du pacte d'Algésiras. Il propose une réponse de police internationale mais se rétracte après l'opposition des socialistes allemands.

Entre 1908 et 1911, une accalmie militaire se fait sentir. Les dimensions diplomatiques et financières passent au premier plan. Un désaccord allemand est réglé par arbitrage international, ce qui est salué par Jaurès. Français et Allemands associent leurs forces dans de grands consortiums pour l'exploitation des ressources du Maroc. Ce dernier aspect est fustigé par le chef socialiste qui y voit une infamie.

Les Français ne se retirent pas militairement. Ils imposent un emprunt au sultan, ce qui revient à le rendre financièrement vassal, sachant que ses ressources économiques sont également dans le giron de la France. Cette vassalisation entraîne un regain de tension au sein du peuple marocain et une révolte. Jaurès reste tout de même persuadé que le sultan reste détenteur d'une légitimité.

Au printemps 1911, les militaires sont favorables à une extension rapide de la domination française. Le nouveau gouvernement accorde les renforts réclamés par l'armée. Celle-ci marche sur Fès, la capitale, à la demande du sultan. En réalité, l'expédition était déjà prévue de longue date. Jaurès affirme que tout cela est le résultat d'une politique d'étranglement par la France, préparant l'anarchie. L'occupation de Fès déclenche l'arrivée d'un navire de guerre allemand en rade d'Agadir.

Jaurès défend le retour à l'acte d'Algésiras. L'Allemagne reconnaît cependant le droit de la France de s'installer au Maroc, en échange d'une partie du Congo français. Jaurès se sent dupé. En réalité, le Maroc « international » de 1905 n'était qu'un moyen transitoire de conquête du pays, pour ne pas trop vite froisser l'Allemagne. Il dénonce les traités secrets et fustige toute forme de colonisation. Le traité établissant le Protectorat est signé avec le sultan Moulay Hafid le 28 juin 1912. S'ensuivent une grande révolte et une répression de même intensité. Jaurès s'oppose au droit de la France à coloniser et défend l'indépendance des Marocains. Il est lui-même attaqué par les journaux proches

des milieux diplomatiques et politiques comme *Le Temps*. Ils l'accusent d'avoir retourné sa veste par rapport à ses propos favorables à une « pénétration pacifique » de 1903. Ils lui reprochent aussi d'avoir entravé le rapprochement franco-allemand. Sur ce dernier argument, Jaurès s'était illustré par sa conviction qu'un capitalisme international contrôlé par l'opinion peut être source de paix.

Au final, Jaurès est persuadé que le Maroc n'a pas à être sacrifié sur l'autel de la paix européenne. Il pense que ces deux causes sont solidaires et que la réconciliation franco-allemande ne se fera pas sur les dépouilles de l'Afrique.